

PROJETS
NUIT DE LA PHILANTHROPIE

4^{ème} édition

24 AVRIL 2024



Projet n°1
A LA BONNE ADRESSE !



Résumé

L'Equipe Mobile Précarité Alimentaire et Parentalité (EMPAP) est un dispositif créé après la tragédie de la rue d'Aubagne. Avec un camion aménagé en cuisine, ce dispositif permet aux familles logées dans les hôtels qui ne peuvent pas cuisiner de pouvoir cuisiner leur propre nourriture et de la ramener dans leur logement. La présence d'une assistante sociale assure une aide précieuse aux familles en recherche de réponse.

Ouvert dans le cadre du plan pauvreté de la ville de Marseille (financement d'Etat), le service domiciliation a pour but d'ouvrir une adresse postale pour les personnes à la rue, en squat ou dans une situation d'hébergement précaire. Cette adresse permet d'avoir un lieu fixe où les personnes peuvent recevoir leur courrier sans risque que ce dernier se perde au fil de leur errance. La domiciliation se situe au sein du CHRS de l'Armée du Salut de Marseille.

Ces deux dispositifs font face à une demande toujours plus forte. Il est donc devenu nécessaire de trouver un lieu où l'EMPAP pourrait cuisiner et où la domiciliation aurait ses propres locaux.

L'idée serait d'associer ses deux entités sur un même lieu et de créer un véritable pôle d'aide. « **A la bonne adresse** » a deux significations : l'adresse, lieu où on reçoit du courrier et l'expression « **la bonne adresse** », lieu où l'on mange bien et où l'on est bien accueilli.

Ce lieu inclusif permettrait d'être un lieu sécurisé et reposant. Au contraire d'un accueil de jour, les personnes n'y auraient accès que par inscriptions dans un des deux services. Ce lieu serait inclusif car il permet aux publics de se croiser, de partager des endroits et des discussions sur leur vie ; il n'y aurait pas de « mise de côté » spécial pour tel ou tel public. Les femmes, accueillies dans le cadre de l'EMPAP pourraient cuisiner pour les personnes en errance, venant à la domiciliation, permettant aussi à elles de faire don auprès d'autres. Il y aurait des rencontres à la laverie ou au café.

Certaines familles de l'EMPAP ont besoin d'une adresse et certaines familles accueillis à la domiciliation pourraient profiter du service TLA pour cuisiner des plats. Ces passerelles, ces liens offriraient des bouffées d'oxygènes aux personnes qui souhaiteraient s'ouvrir à d'autres horizons et des possibilités plus grandes

Le lieu a été trouvé et est presque immédiatement utilisable. Ce lieu se trouve dans un quartier où les besoins sont forts. La bagagerie serait au cœur des lieux où se concentrent les personnes en errance (Gare Saint Charles, la Canebière, les réformés). Pour l'EMPAP, le lieu est dans le quartier où il y a le plus d'hôtels où sont logés les familles. Ainsi, nous avons le souhait de devenir totalement un service extérieur en allant au cœur de notre mission au plus près du public.

Thématisques

Monoparentalité & éducation

Jeunes femmes & fragilités de vie

Personnes en hébergement précaire et instable, personnes de la rue

Contexte social

Partie Tiers Lieu Alimentaire

Les familles accueillies sur le dispositif sont hébergées en hôtel par le 115. Les critères d'admissions sont : Les femmes isolées avec des enfants de moins de 12 ans, les personnes rencontrent des pathologies physiques et ou psychiques, les personnes en situation de handicaps, les familles hébergées en squat, les personnes rencontrent des situations de violences, les femmes isolés avec enfants. Le public que nous recevons est quasi exclusivement composé de femmes.

Le service EMPAP qui existe depuis 1 an, a déjà permis à de nombreuses familles notamment aux enfants de pouvoir avoir accès à de la nourriture. En effet, leurs conditions d'hébergement en hôtel 115 ne suffisent pas toujours à une bonne prise en charge alimentaire. Cela a un impact sur le bien être des mamans mais surtout sur l'évolution physique et psychologique des enfants. En effet, la majorité des hôtels proposés aux personnes ne disposent pas de cuisines ou d'espaces de restauration.

L'accès aux repas et à l'alimentation étant un besoin vital, nous avons le souhait de délocaliser les locaux du service afin de les placer au plus près des familles, plus précisément dans le centre-ville de Marseille. Grâce à l'achat d'une cuisine mobile (ou food-truck), nous parvenons à réaliser ce projet. Ce dispositif du « aller vers », montre toutefois ses limites : pas d'espace pour se poser ou discret pour échanger avec les travailleurs sociaux, pas de protection en cas de pluie ou de froid. De plus, pour permettre aux femmes de se sentir à l'aise et en sécurité, un lieu à l'abri serait l'idéal pour un parcours social efficace,

A ce jour, nous disposons d'un seul bureau de 15m² pour 2 travailleurs sociaux et une coordinatrice. Cet espace nous serre également de chambre alimentaire, de bureau de réception pour l'assistante social et de dépôt de dons pour les familles. Ce qui ne permet pas de disposer de ce lieu de façon adaptée.

Pour finir, il est important de préciser que depuis la création de ce service nous avons constaté une évolution du nombre de personnes bénéficiant de notre action. En 2022, nous avons accueillis 1448 personnes dont 634 adultes et 813 enfants. Nous avons également permis à 3528 repas d'être préparés. En 2023, nous avons accueillis 3101 personnes dont 1292 adultes et 2424 enfants. Ces chiffres montrent l'intérêt de notre action mais prouve également la nécessité de pouvoir agrandir et mieux aménager des nouveaux locaux. De plus, nous sommes dans l'obligation de créer une liste d'attente, tant la demande auprès de notre service est forte et permet à nombre de familles de reprendre pied.

Partie domiciliation/bagagerie

Ouvert dans le cadre du plan pauvreté de la ville de Marseille (financement d'Etat), le service domiciliation a pour but d'ouvrir une adresse postale pour les personnes à la rue, en squat ou dans une situation d'hébergement précaire. Cette adresse permet d'avoir un lieu fixe où les personnes peuvent recevoir leur courrier sans risque que ce dernier se perde au fil de leur errance. Grâce à cet accueil inconditionnel, un lien de confiance peut se créer. L'écoute et le

dialogue permettre parfois d'aider la personne accéder ou de retrouver des droits et des aides. Nous prenons du temps pour accompagner dans les démarches des personnes qui sont mis de côté (barrière de la langue, handicap, peur d'entrer dans une institution, sans papiers. Par exemple, il y a eu une demande SIAO pour la majorité des personnes reçus. Depuis janvier, la proportion de femmes (seule ou avec enfants) a doublé et ne cesse d'augmenter. Notre taux d'activité est de 218%, sur un agrément pour 80 places, nous accueillons 175 domiciliations et beaucoup de demandes viennent du bouche-à-oreille. Nous disposons que d'un bureau pour recevoir les personnes et garder le courrier. En ce qui concerne notre dispositif actuel bureau de domiciliation à William Booth, les effectifs ne cessent d'augmenter avec une moyenne de 15 nouvelles domiciliations par semaine. Et de nouvelles demandes d'accès aux droits accompagnent ses nouvelles entrées.

La bagagerie n'est remplie qu'à 37%. Plusieurs facteurs expliquent cela : l'éloignement de la bagagerie par rapport au lieu d'errance et l'absence de services annexes. Par exemple, les personnes n'ont pas douché pour se laver avant d'enfiler de nouvelles affaires ou de laverie pour les nettoyer. Les locaux actuels ne permettent pas de créer ces espaces. La bagagerie et la domiciliation sont gérés par un seul travailleur social.

Descriptif

Le « aller vers » est la marque de ces deux dispositifs. Ils sont à eux deux une ouverture vers l'extérieur, une façon d'aider des personnes qui n'iraient pas dans les lieux d'action social. Ces deux services sont en outre complémentaires et peuvent mutualiser certains moyens.

L'idée serait d'associer ses deux entités sur un même lieu et de créer un véritable pôle d'aide. « A la bonne adresse » a deux significations : l'adresse, lieu où on reçoit du courrier et l'expression « la bonne adresse », lieu où l'on mange bien.

Ainsi, nous avons le souhait de devenir totalement un service extérieur en allant au cœur de notre mission au plus près du public. De plus, cette espace serait un lieu de référence et de proximité pour les familles que nous accompagnons. Celui-ci vise plusieurs objectifs. Tout d'abord permettre aux personnes d'avoir un lieu dédié pour cuisiner et se restaurer, prendre un café, avoir un moment de répit, avoir un échange avec les travailleurs sociaux présents mais également leurs permettre de créer du lien entre eux. Tous cela dans un cadre qui leur ressemblent et qui leur appartient.

Un atout d'établir un seul lieu est de permettre de créer des passerelles. Certaines familles du TLA ont besoin d'une adresse et certaines familles accueillis à la domiciliation pourraient profiter du service TLA pour cuisiner des plats. A certaines occasions, les femmes demandent à aider et pourraient concevoir des colis alimentaires pour les personnes de la domiciliation qui en auraient le besoin.

Aménagement Tiers Lieu Alimentaire

Puis, afin de pouvoir répondre aux mieux aux besoins spécifiques de certains familles nous avons le projet de créer un lieu d'accueil d'urgence de jour. Notamment à destination des

personnes hébergés en hôtel et vivant des situations de violences. Le but est de proposer un accueil ponctuel ou nous pourrions accueillir au maximum deux familles.

Le second objectif, vise à créer un endroit qui répondent aux besoins des personnes accompagnées tout en leur permettant de prendre part à la vie collective dans un lieu sain et propice à l'autonomie.

Afin de pouvoir poursuivre la mise en place de notre action et d'accompagner les familles, nous avons pensé à la disposition des lieux et aux besoins d'équipements. Les locaux seront aménagés de la façon suivante : 1 toit terrasse qui permettrait de faire un jardin partager et qui pourrait à terme être une ressource d'auto-gestion alimentaire. Ce potager favoriserait l'accès à des fruits et légumes pour ces familles dans un lieu qu'elles pourraient s'approprier.

Afin d'assurer l'accès à l'alimentation et la restauration, nous envisageons d'aménager une cuisine fonctionnelle, adaptés au public. L'équipement comprendrait une cuisinière 6 feux, deux fours, 2 grands réfrigérateurs professionnelles ainsi qu'un grand congélateur professionnel et d'une pièce d'une trentaine de m² servant de chambre à provisions.

Pour favoriser la restauration mais aussi les moments de répit, nous auront besoin d'un grand réfectoire, un salon convivial, deux salles de repos ainsi qu'une salle de jeux d'enfants afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un endroit propice à l'amusement et à la créativité lorsque les parents ont des rendez-vous avec les travailleurs sociaux.

De plus, dans un souci d'amélioration des conditions de travaux de l'équipe EMPAP, nous avons besoin d'un grand bureau d'environ 20 mètres carré, d'un bureau de 10 m² afin de recevoir les personnes dans un endroit hermétique qui respecte la confidentialité et le secret professionnel, d'une salle de réunion.

Ainsi, afin de mettre pleinement en ouvre ce projet, nous souhaitons également renforcer notre équipe de travailleurs sociaux en recrutent 3 personnes supplémentaire. Ils seront chargés d'assurer l'accueil, la gestion des demandes, de la cuisine et de la laverie / douche.

Aménagement Domiciliation/bagagerie

Ce lieu est pensé pour accueillir toutes personnes femmes hommes et familles qui n'ont pas de domicile et qui sont en errance dans les secteurs les plus pauvres de Marseille ; l'objectif de ce dispositif répondra aux besoins de la veille sociale pour accompagner le public afin que celui-ci bénéficie de plusieurs aides, en offrant nos services concernant l'hygiène et le soutien mais aussi dans le domaine des démarches administratives. Se poser se nourrir et bénéficier à titre inconditionnel et gratuit avec l'accompagnement de travailleurs sociaux sur simple demande c'est une des priorités de cet accueil.

Prendre une douche, pouvoir laver ses affaires ou poser ses bagages à la bagagerie de l'accueil se poser un peu et voir même prendre un temps en bénéficiant d'un espace bibliothèque et rencontrer un travailleur social faire un point sur les démarches. Ses actes simples pour nous sont un véritable parcours pour les personnes en errance, particulièrement les femmes. Ces services sont souvent épargnés sur différents lieux et associations.

L'idée est d'aménager des bureaux dédiés à l'accueil et à l'entretien des personnes venant retirer leur courrier ou ouvrir une adresse. Une salle dédiée avec des boîtes aux lettres individuelles. Une autre salle avec vestiaires serait dédiée aux casiers de la bagagerie. Un espace chenil pourrait permettre aux maîtres de poser leur animal de compagnie à l'abri le temps des démarches.

Espaces mutualisés

Etant dans les mêmes locaux, les services pourraient mutualisés l'espace d'accueil et l'agent d'accueil. Pour permettre aux mamans de cuisiner avec les travailleurs sociaux ou aux familles d'effectuer leurs démarches, une salle d'enfant avec la présence d'une EJE.

Pour répondre à un besoin d'hygiène, nous souhaitons également aménager trois salles de bain avec douches et lavabos. Ces espaces permettraient d'avoir un temps intime pour prendre un temps de soin. : 4 WC, une nurserie (table à Langer et baignoire bébé), trois machines à laver et trois sèches linges. En effet, certaines personnes des deux services n'ont pas accès à un moyen de se laver. Soit car les conditions d'hébergement ne le permettent pas, soit parce que les accueils de jour n'ont pas ces espaces ou sont saturés.

Enfin un réfectoire pourrait être mutualisé pour permettre d'organiser des temps en commun pour chacun des services.

Calendrier : dates & es grandes étapes

Etape 1 : Trouver les locaux adaptés début 2024

Etape 2 : Effectuer les travaux nécessaires début 2024

Etapes 3 : Emménager pour la rentrée 2024

Etape 4 : Ouverture du lieu.

Partenaires actuels ou pressentis

SIAO13, équipe mobile précarité 115, SOS FEMME13, Département13, Ville de Marseille, AIX-Marseille Métropole, action contre la faim, les coursiers solidaires, la cuisine du 101

CCAS de la ville de Marseille, comité CALPAE (Convention d'Appui de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Accès à l'Emploi), Accueil de Jour,

Contacts

Etablissement Armée du Salut Résidence William BOOTH (Marseille)

Contact chef de projet

Xavier BÖSIGER, chef de service veille sociale, 06.73.56.58.75

Pitchouuse : Eva RAYNAUD, assistante sociale, Tiers lieu alimentaire, 06.34.11.96.84

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre)

Familles ou femmes isolées accueillis en hôtel 115 ou dans des logements insalubres : 2500 personnes accueillis sur l'année

Personnes en situation d'errance : 150 personnes domiciliés

Personnes en logement précaires : 200 personnes domiciliés

Bénéficiaires indirectes

Associations partenaires orientatrices

Hôteliers

Associations de distributions alimentaires

Impact(s) indirect(s) sur la société

Moins de pression sur les associations d'aides alimentaires

Soutien aux services d'assistance sociale (MDS, médiane 13)

Autonomisation des personnes accueillis

Lutte contre la mal-nutrition, gain sur la santé.

Lutte contre la précarité en évitant les ruptures de droits.

Indicateur(s) de l'impact

- Nombre de femmes avec enfants accompagnés

- Nombre d'entretiens

- Nombre de sachets données par les bénéficiaires du TLA vers la domiciliation

- Nombre d'orientations vers des hébergements salubres

- nombre de bénéficiaires

- Nombres de droits ouverts

- Nombres de partenaires orientateurs & diversité

- Pourcentages de suivis sociaux par rapport aux nombres de bénéficiaires de la domiciliation et de la bagagerie.

- Moyenne du temps par personne demandant un suivi social

- Nombre de points de rencontres avec les personnes sur un mois

Méthodologie employée mesurer l'impact

- Tenue des tableaux statistiques
- Mesures d'impacts

- Sondages
- Retour partenaires (hôtel, 115, CCAS)

BUDGET

L'appel à dons lors de la Nuit de la Philanthropie devra se situer entre 40 000€ et 120 000€, cette enveloppe demandée ne pourra pas excéder plus de 50% de la totalité du budget du projet.

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 : 120.000 euros

Budget "A la bonne adresse"

Aménagement

Mutuel		PU	Nombre	total
	Banque d'accueil	1 000,00 €	1	1 000,00 €
	Fauteuil	100,00 €	1	100,00 €
	Chaise accueil	50,00 €	6	300,00 €
	Lave linge	1 300,00 €	3	3 900,00 €
	Sèche-linge	1 500,00 €	3	4 500,00 €
	Table à langer	100,00 €	1	100,00 €
	Salon aménagé	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Table réfectoire	150,00 €	6	900,00 €
	Chaise	50,00 €	20	1 000,00 €
	Travaux salle de bains	68 000,00 €	1	68 000,00 €
	travaux de mise au normes	150 000,00 €	1	150 000,00 €

TLA	réfrigidaire	1 700,00 €	2	3 400,00 €
	Congélateur	1 900,00 €	1	1 900,00 €
	Cuisinière 6 feux	1 400,00 €	1	1 000,00 €
	Bureau	250,00 €	3	750,00 €
	fauteuil	100,00 €	3	300,00 €
	Chaise	50,00 €	20	1 000,00 €

Domiciliation	Aménagement casier	20 000,00 €	1	20 000,00 €
	Aménagement BAL	10 000,00 €	1	10 000,00 €
	fauteuil de travail	100,00 €	1	100,00 €
	bureau	250,00 €	1	250,00 €

**en jaune, les dépenses
couvertes par La Nuit de la
Philanthropie*

total

total nuit de la
philanthropie

270 000,00 €
120 000,00 €

Projet n°2

CITE DES DAMES



Résumé

La Cité des Dames, un service rattaché à la Cité de Refuge, a pour mission de :

1. proposer une mise à l'abri inconditionnelle et ouverte 7 jours sur 7 et 24h/24, et l'accès à des services matériels et de première nécessité, pour des femmes seules sans domicile : se reposer et se mettre à l'abri pour la nuit, se nourrir, laver ses vêtements, se doucher, placer ses affaires en sécurité

2. offrir à ces femmes un accompagnement social et médico-social pour répondre à leurs problématiques individuelles (besoin de soins, préparation à l'accouchement, accès aux droits, etc), à travers :

- des rendez-vous avec une travailleuse sociale pour une première évaluation, des démarches d'ouverture et d'accès aux droits (santé, ressources, hébergement, logements, emploi, etc.)
- des consultations assurées par une sage-femme et une psychologue. Ce premier accès aux soins permet une évaluation puis si besoin une orientation vers une offre de soin de droit commun.

Thématisques

Accueil de jour

Halte de nuit

Grande précarité féminine

Accès à des besoins de première nécessité

Accès à la santé

Accès aux droits

Contexte social

1. Notre service fait face à une sur-sollicitation

Plus de 2500 femmes en grande précarité ont été reçues depuis la création du service en 2018, et 16047 nuitées ont été enregistrées en 2022, soit une augmentation de 19% par rapport à 2021.

La Cité des Dames s'inscrit donc dans un contexte d'augmentation des besoins au niveau de la mise à l'abri et de l'hébergement d'urgence. Le nombre de personnes sans domicile a doublé depuis 2012, triplé depuis 2001, et s'élève aujourd'hui à au moins 330 000 personnes selon la Fondation Abbé Pierre (2023).

De plus, selon les données du 115/SIAO Urgence de Paris de 2016, seulement 23% des demandes d'hébergement d'urgence ont pu être attribués de façon effective. Une part significative des demandeurs ne font d'ailleurs plus appel au 115 du fait de la sursollicitation et des capacités d'accueil souvent peu adaptées ou sécurisantes.

2.La Cité des Dames souhaite répondre de mieux que possible aux vulnérabilités du public sans abris féminin.

Si deux personnes sans-abris sur 5 sont des femmes (INSEE, 2012), seules 21% des places régulées à Paris par le 115/SIAO étaient occupées par des femmes isolées en 2016. De très nombreuses femmes vivent ainsi une situation de "sans-domicilisme caché". Elles sont en effet moins visibles que leurs homologues masculins sans abris, et connaissent une plus grande mobilité dans leur parcours entre "la rue" (et ses espaces de repli comme les cages d'escalier, les urgences des hôpitaux, etc), les dispositifs d'assistance (hôtels sociaux) ou les réseaux (extra) familiaux.

Sans solution de logement stable, la vulnérabilité de ces femmes s'accroît, et cela fragilise un parcours déjà profondément marqué par de la violence et des traumatismes (agressions sexuelles ou physiques, mariages forcés, viols, parfois traite d'êtres humains). Ce type d'évènement a pu engendrer un départ de leur foyer, en France ou ailleurs.

Ainsi, 70% des femmes accueillies déclarent avoir subie au moins une violence grave du fait de leur situation de rue et/ou sur les routes de l'exil. Nos observations nous poussent à penser qu'un chiffre proche de 100% serait plus réaliste, passé la difficulté des certaines femmes à évoquer ces traumatismes profonds (viols, traite d'êtres humains).

3.La Cité des Dames : un projet actuellement sous-financé

Même si ce service est devenu indispensable pour les femmes accueillies, le modèle financier du service n'est pas assuré à l'heure actuelle. Environ 300 000 € doivent être trouvées pour ramener le budget du service à l'équilibre pour l'année 2024. Si des discussions sont en cours avec nos organismes de tutelle (Maire de Paris et DRIHL), nous sommes à la recherche de financement pour assurer le fonctionnement de la Cité des Dames.

Dans le contexte que le service transverse, financer les postes d'accompagnement médical et psychologique est indispensable pour soutenir et accompagner les femmes accueillies et lutter de manière significative contre les phénomènes d'errance et de grande précarité.

Descriptif

La Cité des Dames a ouvert en décembre 2018 au sein de la Cité de Refuge, centre d'hébergement de la Cité de Refuge inauguré en 1933.

Alors que la mise à l'abri et l'accompagnement du public de femmes sans abris connaissait une attention particulière des pouvoirs publics, deux locaux attenants d'environ 100 m² donnant un accès sur la rue de Chevaleret ont été mis à disposition pour l'accueil de 30 femmes, dans le cadre du plan hivernal et grand froid déclenché durant l'hiver 2016-2017 et 2017-2018.

La Cité de Refuge a souhaité pérenniser et structurer cet accueil et créant la Cité des Dames et ainsi répondre à un besoin social précis : sortir de la rue ces femmes isolées très fragiles, en leur donnant accès à un lieu en sécurité où elles pourront se reposer, satisfaire des besoins de première nécessité, et obtenir un accompagnement adaptés à leurs situations individuelles.

L'équipe de la Cité des Dames est composée de la façon suivante :

- 1 cheffe de service
- 1 sage-femme
- Des prestations de soutien psychologique avec des intervenantes extérieures
- 2 travailleuses sociales
- 7 agents d'accueil : 3 pour le jour et 4 pour la nuit

Un médecin bénévole intervient par ailleurs en soutien de la sage-femme.

Plusieurs partenaires participent au bon fonctionnement du service et à l'accompagnement des femmes :

- Association 13 Avenir, en médiation numérique et santé
- La compagnie artistique les Alouettes Naïves et la coopérative de Rue et de Cirque, à travers des cours de danse orientale :
- CMP 13, l'EMPP, et l'association le Chêne et l'Hibiscus, grâce à des prestations de soutien psychologique et de soins psychiatriques pour les femmes

Contacts

Etablissement Armée du Salut : Cité de Refuge - Centre- Espoir

Contact chef de projet

Pierre MAHE

Chargé de projet

pierre.mahe@armeedesalut.fr 07

56 38 09 73

Pitcheuse : Rachel COHEN, Directrice adjointe, rachel.cohen@armeedesalut.fr, 06 27 72 53 44

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre)

Bénéficiaires directs : femmes seules sans abris majeures, accompagnées parfois de leur animal de compagnie. 840 femmes différentes ont été reçues à la Cité des Dames en 2022.

Bénéficiaires indirects : organismes de droit commun sur les questions de logement (SIAO) ou de santé (APHP, ARS, CMP...) du fait de l'identification de besoins par nos travailleuses sociales, la sagefemme, et les 2 intervenantes psychologues.

Impact(s) indirect(s) sur la société

- Meilleure santé publique à travers le déparasitage, les actions de dépistage, l'accompagnement et le suivi de grossesse pour les femmes enceintes (32 reçues à la Cité des Dames en 2022), des ateliers d"éducation en santé pour les femmes accueillies ainsi que des groupes de paroles et de sensibilisation, grâce aux actions de la sage-femme
- Lutte contre le sans abrisme
- Lutte contre l'isolement et la solitude

Indicateur(s) de l'impact

- Nombre de nuitées à l'année
- Nombre de femmes différentes accueillies
- Nombre de passages journaliers à l'accueil de jour
- Nombre de femmes admises à l'accueil de nuit

Méthodologie employée mesurer l'impact

Suivi statistique de l'équipe de professionnelles.

BUDGET

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 : 120 000 euros

Budget Prévisionnel 2024

Dépenses		Ressources	
60-Achats (produits entretien, de maintenance...)	105 692	74- Subventions d'exploitations	
		DRIHL	540 517
61-Services extérieures	15 827	Mairie de Paris	281 133
62-Autres services extérieures	312 496	Mécénat et fonds privés	307 154
Interim	218 848	<i>dont soutien Nuit de la Philanthropie FADS</i>	120 000
Alimentation	84 150		
Autres (services bancaires, publicité...)	9 498		

63-Impôts et taxes	50 058	78-Reprise aux amortissements	22 228
64-Charges de personnel	573 831		
65-Autres charges de gestion courante	64 351		
68- Dotation aux amortissements	28 777		
TOTAL DES CHARGES	1 151 032 €	TOTAL DES PRODUITS	1 151 032€

Ce soutien financier de 120 000€ se décline de la façon suivante ;

- 70 000 € : montant d'un poste de sagefemme chargé à l'année. Nous sommes actuellement à la recherche de financement pour ce poste en 2024.
- 20 000 € : montant d'une prestation psychologique deux fois par semaine par des psychologues externes.
- 30 000 € : couvrir un tiers des dépenses en alimentation (repas et collations) au service des femmes accueillies.

Projet n°3

L'INSERTION PAR LE BEAU



Thématiques

Femmes & insertion par l'emploi

Femmes et bien être, confiance en soi

Contexte social

La Cité de Refuge développe depuis plusieurs années des projets en direction des femmes, à des fins d'accompagnement et d'insertion professionnelle. La Cité des Dames est ouverte depuis fin 2018 et vise à accueillir des femmes en grande précarité. De plus, après la crise sanitaire, un atelier chantier d'insertion en couture s'est ancré dans le pôle ESS avec le développement d'une activité d'upcycling.

Nous mesurons au quotidien la nécessité de proposer des activités d'insertion pour un public féminin. Dans cette perspective, ce projet a émergé et répond à plusieurs besoins déjà identifiés :

- Freins multiples des femmes face à l'accès à l'emploi
- Besoin d'appui de valoriser et de coacher les personnes en vue de l'entrée en emploi
- Besoin de lieux beaux, ressourçant et qualitatifs, porté par l'IAE en faveur des femmes

Nous nous sommes rapprochés d'un acteur de l'insertion parisienne, La Beauté du Monde inclusive, qui développe depuis 2021 un chantier d'insertion autour des métiers du bien-être et de l'esthétisme. Cette association dispose autre part d'un organisme de formation certifié Qualiopi qui dispense des formations autour des métiers de la vente et de l'esthétisme.

Objectif majeur

Ouvrir une boutique, un bel espace qui permettrait de :

- Commercialiser les produits upcyclés, confectionnés au sein de l'atelier couture de la Cité de Refuge. Mise en valeur des savoirs faire de l'atelier Couture
- Mettre en valeur par le soin et le bien-être des femmes venant dans ce lieu ressource.

L'ensemble de ces activités seront portées par des femmes en parcours d'insertion, pour qui ce lieu sera un tremplin vers l'emploi.

Descriptif

La Cité de Refuge souhaite ouvrir un lieu ressource situé au 34 rue Louise Weiss, dans le 13^e arrondissement de Paris. Cet espace proposera :

- De la vente de produits textile upcyclés, fait par des personnes en insertion à la Cité de Refuge, et majoritairement des femmes
- Une offre de soin manucure, coiffage, soin du visage et onglerie proposée par un chantier d'insertion féminin. Prestations pour un public généraliste (habitants et salariées du territoire)
- De la formation certifiante pour des personnes proches de l'emploi, dans une logique de préparation à l'entretien d'embauche
- Un lieu de formation préparant les personnes au retour de l'emploi : estime de soi, socio-esthétique, posture, CV

Calendrier : dates & grandes étapes

1^{er} trimestre 2024

Partenaires actuels ou pressentis

Partenaires opérationnels : La Beauté du Monde Inclusive, BIS Solidarité

Partenaires financiers : Mairie de Paris, DRIEETS

Partenaires orienteurs : Pôle Emploi, Fédération des acteurs de la solidarité, Fondation de l'Armée du Salut...

Contacts

Etablissement Armée du Salut : Cité de Refuge – Centre Espoir

Contact chef de projet

Anne Sophie BOURBON

Anne-sophie.bourbon@armeedsusalut.fr

06.01.65.85.75

Pitcheuse : Anne Sophie BOURBON, anne-sophie.bourbon@armeedsusalut.fr,
06.01.65.85.75

Chiffres clefs & impacts

- Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre).

5 salariés en insertion.

Toutes les clientes qui bénéficieront des soins prodigués par les femmes en insertion au sein du salon, et les personnes accompagnées en formation.

- Impact(s) direct(s) du projet sur la société
 - Mise en valeur de produits upcyclés

- Accès à l'emploi pour des femmes qui en ont été éloignées
- Meilleure confiance en soi, affirmation de sa place dans la société
- **Impact(s) indirect(s) sur la société**
- Vente de produits
- Développement de l'ACI, gage de postes en insertion supplémentaire
- Accès à des postes qualifiés reconnus
- Promotion de la mixité des cultures

Indicateur(s) de l'impact

Nombre de personnes passées en formation, chiffre d'affaires, suite de parcours en emploi pour les femmes, réussite aux entretiens

% de participantes ayant gagné en confiance en elles à la sortie du lieu ressource

Méthodologie employée mesurer l'impact

Suivi statistique de l'activité et de l'accompagnement socioprofessionnel, sondage de la qualité des prestations de service.

Budget

L'appel à dons lors de la Nuit de la Philanthropie devra se situer entre 40 000€ et 120 000€, cette enveloppe demandée ne pourra pas excéder plus de 50% de la totalité du budget du projet.

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 : 50 950 €

Catégorie	Poste	Montant
Encaissement	Caisse / TPE	1 000,00
Aménagement intérieur	Lustres/miroir	2 000,00
	Meubles	20 000,00
	Investissement en travaux	30 000,00
Frais de fonctionnement	Loyer 4e trimestre 2023 et année 2024	18 600,00
	Charges annuelles	2000
	Consommation fluide	5 000,00
Communication	Site web	8 000,00
	Identité visuelle	2 000,00
	Photo	1 200,00

	Vidéo	2 000,00
	Vitrine	1 800,00
	Plaque extérieure affichage	1 300,00
Aménagement extérieur	Végétalisation	4 000,00
	Terrasse bois	3 000,00
	Total des dépenses pour notre projet	101 900
	Soutien financier demandé	50 950

Projet n°4

LA BEAUTE N'A PAS D'ÂGE



Thématiques

Femmes & accès aux soins & Femmes & grand âge

Contexte social

Initié en 2019 grâce l'édition de décembre 2018 de la Nuit de la Philanthropie, le projet Main dans la Main est venu apporter du lien social pour rompre l'isolement des séniors du monde rural tout en luttant contre la perte d'autonomie.

Après un arrêt brutal en 2020, le projet a véritablement pris son envol à la sortie de la crise COVID en 2021.

Main dans la Main, c'est un duo composé de l'animatrice de l'EHPAD et d'une coach sportive diplômée qui se déplacent dans des locaux mis à disposition gracieusement par 18 communes partenaires pour proposer des activités collectives telles que de la gym douce, des ateliers équilibre, des marches ou encore des ateliers mémoire.

L'opération est un franc succès et est très plébiscitée par les aînés en quête de liens. En effet, le rapport d'activité 2022 dénombre 91 adhérents réguliers en provenance de 18 villages qui ont suivi 165 séances au total ! Les adhérents sont des adhérentes à près de 80% pour une moyenne d'âge de 72 ans.

Aujourd'hui, les deux chevilles ouvrières de Main dans la Main proposent d'ajouter une activité à leur éventail de prestations. En réalité, il s'agit de l'idée lancée en l'air sur le ton de la plaisanterie, par l'une participante. Cette dernière a déclaré « *On pourrait faire un atelier esthétique un jour.* » Cette phrase a suscité une approbation générale qui sonnait comme une velléité inaccessible.

Les deux animatrices de l'atelier ont perçu la tonalité défaitiste de ce qui venait de se produire. Elles ont alors décidé de chercher un moyen de proposer des séances de socio-esthétique au panel de leurs prestations.

D'autant plus qu'à l'EHPAD, il manque un salon de coiffure. Dans ce cas, pourquoi ne pas proposer de faire un salon de coiffure-esthétique au sein de la maison de retraite ? Le salon serait accessible tant pour les résidents que pour les seniors en provenance du domicile. Le salon vient de se muer en tiers-lieu !

Effectivement, ce serait l'opportunité de mixer les publics de séniors, de créer davantage de liens entre le domicile et l'institution !

Objectif majeur

Le projet consiste à transformer une salle de bain commune inutilisée en salon de socio-esthétique et coiffure pour y dispenser des soins aux résidentes ainsi qu'aux adhérentes de Main dans la Main.

Apparue en France dans les années 70, la socio-esthétique et une pratique née dans les pays anglo-saxons dans les années 60. Elle se définit comme une pratique **de soins esthétiques auprès de personnes souffrantes et fragilisées** par une atteinte à leur intégrité physique ou psychique, ou par la précarité sociale. Ainsi, cette discipline fréquente dans les services d'oncologie, permet de retrouver l'estime de soi, d'apaiser les douleurs et tensions physiques mais également psychiques, calme les angoisses et l'anxiété, rompt l'isolement en maintenant un lien social. De surcroît, c'est aussi le moyen de travailler les fonctions cognitives (praxie, mémoire, sensorialité, organisation) et, in fine, de préserver l'autonomie. C'est tout simplement retrouver une place digne dans la société.

Descriptif

La socio-esthétique, telle qu'envisagée dans ce projet, se décline en 2 axes complémentaires. Le premier volet consiste, au cours d'ateliers en groupe supervisés par une socio-esthéticienne diplômée, à fabriquer une ou deux fois par mois, des produits cosmétiques naturels qui seront utilisés ultérieurement. L'atelier se tiendra dans la salle d'animation de l'établissement ou dans tout autre local mis à disposition par l'une des communes partenaires. Les groupes n'excèderont pas 7 participantes. Ces dernières seront choisies sur la base du volontariat ainsi qu'en fonction de leurs capacités physiques et cognitives pour le public en provenance de l'EHPAD. Les ateliers se dérouleront sur une matinée de façon à accueillir 2 groupes pendant une heure et demi.

Dans un second temps, la socio-esthéticienne, pratiquera des séances individuelles de soins d'une heure environ par personne en utilisant les produits fabriqués en groupe. Une attention particulière sera portée sur l'ambiance en « institut ». Effectivement, de la musique relaxante sera diffusée et l'ambiance lumineuse sera particulièrement travaillée. Les soins proposés en séance individuelle seront :

- Des soins des mains et des pieds ;
- Des modelages bien-être ;
- De la pose de vernis ;
- Des maquillages ;
- Et des massages relaxants.

La présente candidature est déposée pour les 2 premières années du projet.

Calendrier : dates des grandes étapes

Début mai, après la collecte des dons, le démontage de la salle de bain actuelle débutera (compter 2 semaines de travail).

Tâche	Date	Durée	Budget estimé
Consultation d'entreprises pour lots sol, murs et plafond	25 février 2024	1 mois	11 000 euros
Consultation d'entreprises pour lot électricité	25 février 2024	1 mois	2 500 euros

Consultation d'entreprises pour lot plomberie	25 février 2024	1 mois	2 500 euros
Consultation d'entreprises pour lots menuiseries, agencement et mobilier	25 février 2024	1 mois	22 000 euros
Choix des prestataires retenus par lot	25 mars 2024	1 semaine	0 euros
Planification des interventions des entreprises	1 ^{er} avril 2024	1 semaine	0 euros
Nuit de la Philanthropie	24 avril 2024	1 jour	0 euros
Recherche de la socio-esthéticienne pour une intervention par semaine pour un partenariat de 2 ans	25 avril 2024	1 semaine	45 600 euros
Communication à tout le réseau sur l'ouverture prochaine du salon (flyers et tracts)	25 avril 2024	2 mois	1 500 euros
Si succès, démontage de la salle de bain actuelle par les ouvriers de l'établissement.	25 avril 2024	2 semaines	0 euros
Lancement des travaux	13 mai 2024	6 à 8 semaines	0 euros
Achat de divers matériel et fournitures	Début juin 2024	1 semaine	5 000 euros
Réceptions des chantiers	4 juillet 2024	1 jour	0 euros
Premier atelier de fabrication de produits de soin	7 juillet 2024	1 jour	0 euros
Ouverture du « salon » pour les premiers soins	15 juillet 2024		

Partenaires actuels ou pressentis

Les partenaires pressentis et actuels sont :

- Alexandra Maier, Socio-Esthéticienne ;
- Les 18 communes impliquées dans le projet Main dans la Main ;
- Le crédit mutuel de Seppois.

Contacts

Etablissement Armée du Salut Résidence HEIMELIG

Contact chef de projet

Martine VWANZA, Directrice, mvwanza@armeedsusalut.fr, 07 77 83 27 63

Pitcheuse : Barbara ROUBAUD, broubaud@armeedsusalut.fr, 03 89 40 02 82

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre)

Les bénéficiaires directes sont les adhérentes de Main dans la Main et les résidentes de l'EHPAD. (Les femmes représentent 80% des résidents, soit 113 personnes). En outre, le salon sera utilisé pour la coiffure pour de nombreuses années.

Impact(s) direct(s) du projet sur la société

Le principal impact attendu est que les bénéficiaires des soins retrouvent leur confiance en soi et comprennent l'importance de prendre soin d'elles. Ainsi, le risque de voir apparaître des troubles dépressifs, voire des syndromes de glissement est nettement minoré.

Indicateur(s) de l'impact

On peut imaginer qu'un questionnaire sur l'état moral et psychique de la bénéficiaire soit posé en fin de séance.

A plus long terme, pour les résidentes de l'EHPAD, les équipes pluridisciplinaires qui interviennent quotidiennement auprès de la personne, peuvent faire part des évolutions observées sur le comportement et l'attitude de la résidente (diminution ou augmentation de l'agitation, des crises d'angoisse, de la participation aux autres activités proposées, etc...).

Méthodologie employée pour mesurer l'impact

A ce stade du projet, la méthodologie envisagée est un bref questionnaire après la séance de soin. En outre, pour les bénéficiaires de l'EHPAD, les transmissions quotidiennes d'équipes de professionnels serviront également de baromètre de l'impact.

Ainsi, le regard externe des professionnels vient compléter le regard « interne » de la résidente.

BUDGET

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 : 45 000 euros.

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	Montants TTC en €	Postes	Montants TTC en €
Charges de personnel affectées au projet	2 625,00 €	Ressources propres	3 625,00 €
Achat de prestations extérieures		Subventions demandées	
Socio-Esthéticienne (60€ X 7h X 104 j)	43 680,00 €	Nuit de la Philanthropie	45 000,00 €
		Communes partenaires	9 000,00 €
Communication	1 500,00 €	Conférence des financeurs	20 000,00 €
Frais de mission, déplacements		Autres subventions	12 916,00 €
Matériel dédié au projet	4 920,00 €		
Forfait de gestion administrative			
Autres dépenses liées au projet		Autres recettes	
Réfection des sols, murs et plafonds	11 000,00 €	Participation des usagers	2 184,00 €
Modification des installations électriques	2 500,00 €		
Modification du réseau d'eau	2 500,00 €		
Menuiseries, agencements et mobilier	22 000,00 €		
Achats de diverses petites fournitures	2 000,00 €		
TOTAL DES DÉPENSES	92 725,00 €	TOTAL DES RECETTES	92 725,00 €

Pérennité du projet

Le projet pourra devenir pérenne d'abord s'il rencontre le succès escompté. Puis, au niveau de la viabilité économique, les plus gros postes de coût sont constitués des travaux de transformation de la salle de bain en salon d'esthétique. Le montant des travaux sera couvert par les subventions sollicitées au tout début du projet. Par la suite, ils ne pèsent plus sur le fonctionnement. Ce dernier est majoritairement constitué par la rémunération de l'esthéticienne ainsi que quelques petits achats (autour de 23 000 euros en tout par an). Pour couvrir le fonctionnement, on peut envisager de louer le salon à une professionnelle lorsqu'il est inutilisé. Les communes partenaires pourraient être sollicitées à verser de modestes subventions annuelles. En outre, l'association de l'EHPAD ainsi que certains de nos fournisseurs pourraient également nous aider à maintenir le dispositif moyennant des dons réguliers.



Projet n°5

A TRAVERS ELLE(S)



Thématiques

- Femmes en situation de handicap
- Femmes & grand âge

Contexte social

De nos jours, les femmes sont encore jugées sur leur apparence et l'image qu'elles renvoient est souvent au cœur des débats. Les codes de beauté véhiculés notamment via les réseaux sociaux, laissent trop peu de place à la différence. La société stigmatise les femmes marquées par la vieillesse et celles porteuses de handicap. En effet, on considère à tort qu'elles ne sont plus utiles à la société. Il est donc davantage difficile pour elles d'avoir une bonne estime d'elles-mêmes.

On a tendance àoublier que les personnes âgées ont tout comme nous exercé un métier, ont vécu de belles histoires d'amour, ont réalisé des projets. On ne devine pas non plus que les personnes handicapées ont-elles aussi des passions, des talents, un travail,

Objectif majeur

Ce projet a pour but de permettre aux femmes accueillies d'avoir une image positive d'elles. Mais également de contribuer au changement de regard que la société a sur la personne âgée et/ou handicapée.

Descriptif

Nous accueillons une soixantaine de femmes à l'EHPAD. Parmi elles, certaines étaient médecin, couturière pour une grande marque, championne de France de pétanque, ambassadrice à l'étranger ou encore reine de beauté. Au FAM, vivent une trentaine de femmes. L'une d'entre elle est experte en danse, sa voisine a voyagé à travers le monde, d'autres sont mamans et certaines espèrent se marier prochainement avec leur compagnon.

Hélas, les personnes qui ne sont pas familières au milieu du médico-social ne décèlent pas spontanément ces éléments, ni leurs points communs avec ces femmes. Dans le cadre du projet, il est prévu de réaliser un micro-trottoir au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS). Une trentaine de personnes seront sollicitées. Nous veillerons à ce que les personnes interrogées soient d'âge, de genre et de milieu sociaux différents. Nous leur présenterons des photos de résidentes et nous leur demanderons ce qu'ils voient. Il est fort probable que les réponses se résument à « je vois une femme en fauteuil », une « femme trisomique », ou encore « une femme malade ».

Partant de ce constat, l'idée est de réaliser une exposition de photos impactantes qui permettra au grand public de voir à travers ces femmes, au-delà des apparences.

Les résidentes choisiront un élément de leur histoire de vie qu'elles souhaitent mettre en valeur. Lors d'une séance photo, ces volontaires porteront des tenues et accessoires qui permettent d'identifier leur histoire. Ensuite, un enfant ou un jeune adulte posera de la même manière avec des tenues identiques.



La séance photo leur offrira également l'opportunité d'être au-devant de la scène. Tout sera mis en œuvre pour qu'elles se sentent mises à l'honneur. Des professionnels de l'esthétique seront engagés et veilleront à sublimer ces femmes tout en respectant leurs codes de beauté. Un studio photo sera installé à la résidence pour faciliter la participation de toutes. Les prises seront programmées sur plusieurs jours afin de respecter le rythme de ces personnes fragilisées.

Les photos seront développées en grand format et présentées côté à côté. Grâce à cette disposition, il sera plus facile de prendre conscience que par exemple ; cette femme âgée n'est pas seulement une vieille dame mais qu'en tant que médecin, elle a sauvé des vies et qu'elle mérite le même respect que l'on réserve à nos médecins actuels. Une multitude de thèmes sont possibles, nous choisirons des sujets qui visuellement sont facilement reconnaissables.

Une inauguration de l'exposition sera programmée dans les locaux d'une galerie d'art en présence des résidentes. Cette exposition sera aussi itinérante et envoyée à différents partenaires : espaces culturels, écoles, centres commerciaux, établissements médicaux-sociaux, ...

Les clichés s'exporteront également en dehors de la résidence par le biais d'affiches publicitaires afin de diffuser au maximum le message. Les bus et abris bus sont les premiers lieux envisagés.

De plus, plusieurs produits dérivés seront créés. Les participantes recevront toutes un album de leur shooting photo. Des calendriers personnalisés avec l'ensemble des clichés seront offerts aux familles.

Des « tote bags » (sac écologique réutilisable) seront créés avec les photographies. Ils seront vendus au profit d'une association œuvrant pour l'inclusion des femmes à Strasbourg.

Enfin, cette aventure humaine sera filmée par un vidéaste qui réalisera le « making off » du projet. Le documentaire sera diffusé largement pour faire connaître le projet.

Calendrier : dates & grandes étapes (Entre juin et décembre 2024)

1. Présentation du projet aux résidents
2. Création du groupe de volontaires
3. Recherche des partenaires (photographes, vidéaste, ...)
4. Recherche des jeunes figurants
5. Réalisation du shooting photo et du « making off »
6. Commande de tous les produits (affiches, produits dérivés, ...)
7. Campagne de communication
8. Inauguration de l'exposition
9. Vente des « tote bag » et versement des bénéfices à l'association
10. Bilan du projet

Partenaires actuels ou pressentis

Ecole, photographe, maquilleuse, coiffeuse, costumière, figurants, studio photo, Eurométropole de Strasbourg, Espace culturel Django, Centre chorégraphique Pôle Sud, association d'inclusion « Paroles de femmes » ou « Plurielles », ...

Contacts

Etablissement Armée du Salut : Résidence Laury Munch EHPAD et FAM

Contact chef de projet

Stacy WERNY

Coordinatrice de la Vie Sociale

stacy.werny@armeedsusalut.fr

06 75 57 67 94

**Pitcheur : Stacy WERNY, Coordinatrice de la Vie Sociale, stacy.werny@armeedsusalut.fr,
06 75 57 67 94**

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus

Une douzaine de résidentes seront les bénéficiaires directes du projet. Dans l'idéal, 6 femmes en situation de handicap (FAM) et 6 femmes âgées (EHPAD) prendront la pose. Leurs proches, les autres résidents ainsi que les salariés seront également impactés par le projet. On peut estimer qu'au total 300 personnes suivront de près ce projet.

Impact(s) direct(s) du projet sur la société

Le projet a pour ambition de déconstruire les préjugés que la société porte sur ces femmes. De ce fait, leur intégration dans le milieu dit « ordinaire » sera facilité.

Impact(s) indirect(s) sur la société

Le projet a une portée au-delà des murs de la résidence. Il permettra de faire connaître davantage au grand public l'action de la Fondation Armée du Salut auprès des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées vieillissantes.

Le projet pourrait également inspirer de nouvelles vocations auprès des jeunes dans un secteur qui peine à recruter.

Indicateur(s) de l'impact

Bien que l'estime de soi est complexe à mesurer car elle varie continuellement, nous espérons observer que les participantes auront une meilleure image d'elles à la suite du projet.

Afin de mesurer l'impact en dehors de la résidence, nous nous appuierons sur le retour de nos partenaires, sur la réaction sur les réseaux sociaux, de la communication faites par les médias locaux.

Le nombre de produits dérivés vendus et le nombre de réservations de l'exposition seront des critères nous permettant de mesurer l'impact du projet.

Méthodologie employée pour mesurer l'impact

Nous réaliserons une enquête auprès des résidentes en début de projet pour cerner l'image qu'elles ont d'elles-mêmes. Les mêmes questions seront posées après la concrétisation du projet. Nous comparerons leurs réponses. Le micro-trottoir réalisé en début de projet sera lui aussi reconduit et les résultats comparés.

BUDGET

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 (en euros) :

40 460 €

Budget Prévisionnel du Projet "A travers elle(s)" Résidence Laury Munch EHPAD et FAM		
Charges		Produits
Dépenses afférentes à l'achat de matériel		Subvention Nuit de la Philanthropie 20 000 €
Produits marketing/communication du projet	200 €	Autres financements 20 460 €
Achat de 12 panneaux pour exposition itinérante	1 200 €	
Achat dictaphone pour micro-trottoir	60 €	
Traiteur pour inauguration	4 000 €	
Albums photos personnalisés	200 €	
Calendriers personnalisés	2 250 €	
Totes Bags Personnalisés	4 300 €	
Sous total	12 210 €	
Dépenses afférentes au personnel		
Maquilleuse	450 €	
Coiffeuse	500 €	

Photographe	2 000 €		
Film Making Off	2 100 €		
Création d'une galerie en ligne	1 500 €		
Création d'un site de vente en ligne	3 000 €		
Sous total	9 550 €		
Dépenses afférentes à la location			
Exposition des affiches publicitaire sur abri bus + bus	10 000 €		
Privatisation d'une galerie pour l'inauguration	6 000 €		
Location de costumes/ accessoires	500 €		
Location d'un décor studio + éclairage	1 400 €		
Location scène + sonorisation	800 €		
Sous total	18 700 €		
TOTAL des Charges	40 460 €	TOTAL des Produits	40 460 €

Projet n°6

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Thématiques

Lutte contre les violences faites aux femmes

Promotion des droits des femmes et de l'Egalité F/H

Contexte social

La Fondation de l'Armée du Salut accueille chaque jour près de 25 000 personnes dans ses 240 services et établissements partout en France, accompagnées par 2 800 salarié.e.s et 5 700 bénévoles. Chaque année, c'est donc près de 34 000 personnes qui y interagissent. Ce qui se joue dans les relations entre les personnes est un reflet de la société française, et notamment, entre dans les rapports entre les hommes et les femmes. Quel que soit son milieu social, socio-professionnel, son âge, etc. le débat public a mis en lumière le caractère systémique du sexism et des violences sexuelles et sexistes dans la société :

- 93 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol chaque année,
 - Dans 91% des cas de violences sexuelles, les femmes connaissent leurs agresseurs,
 - 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences,
 - En 2021, les femmes représentaient 87% des victimes de violence conjugales,
 - En 2019, les femmes représentaient 21% des personnes dirigeantes salariées.
- (Chiffres sourcés)*

Au sein de la Fondation de l'Armée du Salut, comme dans le reste de la société, il subsiste des comportements sexistes, des agissements inappropriés ou des agressions.

Parce que les violences faites aux femmes sont intolérables, parce que nous avons des difficultés pour les repérer, parce ce que nous sommes souvent démunis pour y répondre, il est proposé un plan « Marshall » pour que la Fondation prenne sa place pour mieux soutenir les femmes en vulnérabilité au sein de ses établissements.

Apporter des réponses aux femmes victimes, prévenir des risques de violence, engager la réflexion dans les équipes et auprès des personnes accueillies, savoir repérer et en parler, susciter le débat et la prise de conscience, c'est montrer que la Fondation de l'Armée du salut est à l'avant-garde de ce combat et qu'elle lève une « Armée ».

Dans notre action au sein des établissements, les questions liées aux violences faites aux femmes sont majoritairement traitées à l'échelle individuelle dans l'accompagnement des personnes (sans minimiser toute la portée des projets déjà portés partout en France). Quand elles le sont dans la dimension collective, la démarche est souvent consécutive à un incident intervenu dans la structure.

Enfin, de manière cette fois ci disproportionnée par rapport au reste de la société française comme « chez » l'ensemble des organismes accueillants des personnes en vulnérabilité, une immense majorité des personnes accueillies au sein des services de l'inclusion de la Fondation a vécu des situations de violences sexuelles. La revue

scientifique internationale « *The Lancet* » a publié une enquête de santé publique le 17 avril 2023 relevant que **les demandeuses d'asile encourent dix-huit fois plus le risque d'être victimes de viol en France que les Françaises de la population générale**. Parmi ces femmes, 40 % ont subi des mutilations génitales. Le viol est par ailleurs dénoncé comme une arme de guerre dans de nombreux conflits. Enfin, la Fondation des Femmes a récemment établi que **93% des femmes sans abri ont subi des violences conjugales ou sexuelles**, élément déclencheur de leur parcours d'errance ou une conséquence de cette situation.

L'objectif du présent projet est de proposer à la Fondation de l'Armée du Salut - acteur majeur du champs social et médico-social - de **prendre sa place pour mieux soutenir les femmes dans leurs droits**. La Fondation doit ainsi se donner les moyens de continuer à progresser en interne sur ses pratiques, ses modalités d'accompagnement et d'**armer** toutes les personnes qui s'y côtoient : salarié.e.s, bénévoles et personnes accueillies. Sans se substituer aux organisations spécialisées sur les questions liées aux violences faites aux femmes, **renforcer les liens avec ces partenaires** constituera un gain indéniable pour les professionnel.le.s et les personnes accueillies dans leur prise en charge.

Objectif majeur

La Fondation de l'Armée du Salut doit se renforcer autour de 3 axes :

1/ Mieux accueillir la parole sur leur vécu des personnes qui passent la porte d'un établissement ou d'un service : former les professionnel.le.s à susciter et recevoir ces témoignages, mettre en place les espaces qui s'y prêtent afin de libérer la parole des personnes accueillies, mieux prendre en compte cette dimension dans l'accompagnement des personnes accueillies en développant dès la phase d'accueil les moyens adéquates (notamment pour lutter contre la barrière de la langue).

2/ Mieux accueillir et protéger les femmes dans les services et établissements de la Fondation en suivant les 4 préconisations du rapport « Un abri pour tou.te.s – Mieux accueillir les femmes dans les centres d'hébergement mixtes » rédigé par la Fondation des Femmes et la Fédération des Acteurs de la Solidarité en 2021 : améliorer la formation et la sensibilisation des professionnel.le.s sur les mécanismes et les conséquences des violences de genre, réfléchir à l'aménagement des services et des centres en prenant en compte le genre et l'organisation de la mixité, interroger les femmes sur leur sentiment de sécurité et les évolutions à mettre en œuvre pour l'améliorer, renforcer les outils de prévention des agressions sexistes et sexuelles dans les établissement et mieux les accompagner.

3/ Armer les hommes et les femmes en prévision de leur sortie : mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation spécifiques permettant aux femmes d'être mieux informées de leurs droits, à reconnaître un comportement sexiste ou une agression, à repérer les associations et acteurs.rice.s de droit commun qu'elles pourront solliciter en cas de besoin quand elles occuperont un logement autonome, mettre en place des actions

de sensibilisation pour les femmes et les hommes pour sensibiliser aux questions d'égalité et de consentement.

Descriptif

La philosophie de ce projet consiste en **deux enjeux majeurs** pour répondre aux objectifs :

- **Accroître les liens entre les établissements et les acteurs locaux du territoire liés aux violences faites aux femmes ;**
- **Proposer, en lien avec ces acteurs, des actions concrètes dans les établissements au profit des personnes accueillies.**

Concrètement, l'atteinte de ces objectifs passera par :

- **La mise en œuvre dans un pannel de 9 établissements** (représentatif de tous les secteurs d'activité de la Fondation) **d'un plan d'action pour les droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes (VFF)** ;
- A partir de ces plans, **la constitution d'une boite à outils généralisée et adaptable à l'ensemble des établissements dans un principe de subsidiarité**. Les outils de lutte pour les droits des femmes et contre les violences feront ainsi l'objet d'**une procédure qualité commune** à l'ensemble de la Fondation.

Pour élaborer cette boite à outils et mettre en œuvre des plans d'actions dans les établissements, le Siège de la Fondation de l'Armée du Salut embauchera **un.e chargé.e de projet pendant une période expérimentale de 18 mois**.

Dans chaque établissement pilote, **le/la chargé.e de projet devra non seulement établir un diagnostic et dresser un plan d'action** – en lien étroit avec la Direction et les équipes sur site – **mais également accompagner physiquement sa mise en œuvre** (investissement à graduer selon le contexte local).

La transformation des plans en action est une étape essentielle. Plusieurs plans d'action proposés par le Siège s'appuient sur des référent.e.s en établissement. Cependant,

- Dans les établissements de petite taille, ces déclinaisons reposent souvent sur les mêmes personnes/cadres,
- Il s'agit par ailleurs d'une thématique qui nécessite de la formation au préalable et une connaissance des sujets.

Le/la chargé.e de projet va donc accompagner **en intra-établissement** pour jaloner les projets, avec le tissu associatif local spécialisé sur ces questions. Il/elle **participera à acculturer les établissements à se saisir des acteurs du territoire**. Le travail en collaboration avec le secteur associatif local répond également au besoin de **faire réseau** au niveau territorial. Le/la chargé.e de projet aura pour mission de créer des ponts entre les établissements et avec les bons interlocuteurs.

Il/elle sollicitera également au niveau national et au local, en fonction des possibilités, les ressources financières nécessaires à leurs mises en œuvre en répondant à des appels à projet ou en sollicitant des structures publiques et privées.

Le périmètre du poste de chargé.e de projet est ainsi conséquent et impliquera une présence très régulière dans les établissements : cf. profil de poste proposé en annexe.

--

De nombreux établissements de la Fondation sont pourvus de psychologues en interne. Pour eux comme pour ceux qui n'en disposeraient pas, le rapprochement avec les acteurs du territoire dédiés aux femmes victimes de violence permettrait un accompagnement de proximité. Les psychologues des associations spécialisées dans les VFF sont en effet formé.e.s sur l'ensemble des mécanismes qui peuvent intervenir chez les femmes victimes de violence et en particulier sur les violences vécues dans l'exil. Un.e psychologue généraliste en établissement peut donc proposer une orientation vers une association spécialisée, si la personne le souhaite, ou poursuivre lui/elle-même l'accompagnement selon le souhait de la personne.

De manière pratique, il est difficile d'imaginer la manière dont un.e psychologue recruté.e sur une thématique spécifique devrait se rendre sur les établissements chaque semaine (sur 2 jours et demi) pour rencontrer les personnes, prendre le temps d'établir un lien de confiance afin que les personnes puissent partager leur vécu.

Le/la chargé.e de projet pourra organiser des temps de rencontre en présentiel ou en visio entre les psychologues (des coordinations existent notamment entre les psychologues des établissements d'Ile-de-France), pour parler de la dimension spécifique des violences faites aux femmes.

--

Enfin, il est nécessaire que la Congrégation de l'Armée du Salut soit partie prenante de ce projet. Les salarié.e.s, officier.e.s et bénévoles es postes doivent pouvoir être sensibilisé.e.s au même titre que les salarié.e.s de la Fondation.

De plus, comme c'est le cas au niveau de la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), un lien avec la lutte contre la traite des être humains, combat porté au niveau international par la Congrégation, est à encourager. Il conviendra d'articuler le temps de travail et la fiche de poste de la personne recrutée entre les missions liées à la traite des êtres humains et le déploiement des plans d'action contre les VFF et d'envisager des ponts en pratique dans les établissements.

Les plans d'action pour les Droits des Femmes et de lutte contre les VFF pourront s'articuler autour de 3 axes :

1/ INFORMER / PREVENIR : diffuser le baromètre des violences, les numéros d'urgence et les affichages liées aux droits des femmes et au consentement, mettre en place des

référents « Droits des Femmes » par service avec des professionnel.le.s spécifiquement formé.e.s, identifier pour chaque établissement les partenaires du territoire et clarifier les rôles et différences entre ces acteur.rice.s (associations, CIDFF, Maisons des Femmes, intervenant.e social.e au sein des commissariats, etc.), proposer dans une logique résolument partenariale des outils de communication ludiques et innovants (autres que l'affichage) et des ateliers/animations collectives à raison de deux par an au minimum.

2/ SENSIBILISER : les actions de sensibilisation (notamment la formation), tout secteur ou corps de métiers confondus, sont une des préconisations centrales de la MIPROF ainsi que des acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes, qui s'appuient sur de nombreuses études. C'est en effet un moyen :

- De mieux outiller les professionnel.le.s pour repérer les signes, accueillir la parole ou encore la susciter auprès d'une personne rencontrée (qu'on suspecte ou non qu'elle ait pu vivre des violences d'où la formation autour du questionnement systématique),
- De sensibiliser et de lutter contre les préjugés.

Elles doivent être **proposées à l'ensemble des professionnel.le.s, toutes professions confondues**. Les agents d'accueil, d'entretien, de maintenance, AMP, etc. sont autant que personnes qui entretiennent des liens étroits avec les personnes accueillies et sont à part entière des intervenantes sociales des établissements. Celles-ci peuvent par ailleurs se sentir démunies face à certaines situations.

Dans le même sens, ces actions de sensibilisation pourront également être **proposés aux officier.e.s des postes de la Congrégation de l'Armée du Salut**, qui sont eux/elles aussi au contact des personnes en vulnérabilité.

Les équipes socio-éducatives pourront bénéficier d'un **module supplémentaire autour des questions de genre ou de violences sexuelles et de l'exil**, au regard du recours systémique au viol comme une arme de guerre dans une grande majorité de conflits et de la fréquence des violences au cours des parcours migratoires ou à la rue. **Le choix de la thématique précise de ces modules sera laissée aux équipes**, selon leur contexte local et la sociologie des personnes accueillies.

Les formations seront **travaillées avec la Direction RH du Siège de la Fondation**. Des organismes extérieurs spécialisés pourront être sollicités comme le groupe Egaé, l'association HAFB (Halte aux Femmes Batues) à Paris, et d'autres, notamment au niveau local s'il en existe.

Des interventions de ces associations spécialisées pourront également être envisagées sur un temps de **réunion institutionnelle** dans les établissements, de **réunion des salarié.e.s du Siège** ou encore à des **colloques de la Congrégation** pour parler des actions menées au sein des établissements.

Il conviendra de proposer un accompagnement spécifique aux salarié.e.s qui auraient accueilli ces témoignages et accompagner les victimes (référent.e.s par service).

3/ ACCOMPAGNER : améliorer la prise en charge des violences survenues avant ou pendant le séjour dans l'établissement, proposer des outils très concrets de libération de la parole dans les établissements et accompagner leur mise en œuvre, mettre en place des conventions de partenariat localement avec les partenaires lié.e.s aux droits des femmes et à la lutte contre les violences, proposer des outils de consultation des résidentes sur leur sentiment de sécurité et la prise en compte de leurs problématiques spécifiques au sein de l'établissement, soliciter des fonds privés et publics nécessaires à la mise en œuvre des actions sur le terrain.

La « boite à outils » que devra constituer le/la chargé.e de projet sera notamment composée des éléments suivants :

- Affichages, outils de communications ludiques et accessibles aux personnes accueillies selon les secteurs,
- Explication des acteurs liés aux VFF et des rôles de chacun.e,
- Contacts par villes (d'implantation des établissements et services de la Fondation) des associations spécialisées autour des femmes et/ou des VFF,
- Exemples de plans d'actions et d'ateliers menés au niveau local, qui peuvent être reproduits dans les établissements,
- Questionnaire type de consultation des résidentes d'un établissement sur leurs besoins spécifiques, leur sentiment de sécurité dans la structure si celle-ci est mixte, etc.

Calendrier : dates & grandes étapes

1^e juin : recrutement d'un.e chargé.e de projet et état des lieux des plans d'actions déjà rédigés et mis en œuvres à l'échelle de la Fondation (partiellement ou non).

1^e juillet : identification des sites pilotes : constitution d'une sélection (sur volontariat) de 9 établissements et prise de contact avec les équipes sur site

1^e septembre-1^e novembre : déplacement dans chacun des établissements, diagnostic des associations et contacts locaux, intégration dans les plans de formation des actions de sensibilisation de l'ensemble des professionnel.le.s dans les plans de formation 2024-2025 sur les mécanismes et les conséquences des violences de genre, mise en place comme obligatoires des affichages liés aux violences sexuelles et sexistes dans les établissements et au Siège de la Fondation.

25 novembre : pilotage dans les 9 établissements, en appui aux équipes, **d'un forum/évènement sur site** à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, permettant d'établir des liens avec les partenaires sur chaque territoire.

Décembre 2024-Mai 2025 : déploiement des plans d'action avec l'appui opérationnel du/de la chargé.e de projet et mise en place de conventions nationales, appui au sein du

Siège de la Fondation pour faire évoluer les pratiques institutionnelles vers plus de parité (mesures d'indicateurs de qualité et de parité, représentation de la Fondation auprès des acteurs et actrices du champs de la lutte contre les violences faites aux femmes).

+ pilotage national, dans tous les services et établissements de la Fondation, d'évènements liés au 08/03, Journée internationale des droits des femmes.

Juin 2025 : présentation d'un premier bilan des réalisations menées (sur la base des indicateurs définis au dernier trimestre 2024 dans chaque établissement et avec la Direction de la Qualité) et d'une première version d'une boîte à outil utilisable dans chaque établissement par exemple à l'occasion d'une journée mondiales des Réfugié·es (21/06).

Juillet 2025-Septembre 2025 : adaptation de la première version de la boîte à outils en fonction des remontées des établissements, poursuite des recherches de financement pour pérenniser le poste et la mission d'appui.

Partenaires actuels ou pressentis

Partenaires principaux : Fondation des Femmes & Fédération des Acteurs de la Solidarité (leur proposer de poursuivre le travail initié avec *Aurore* autour de l'enquête

Partenaires secondaires : Planning Familial, CIDFF, Maison des Femmes, associations locales, etc.

Contacts

Etablissement Armée du Salut : projet porté par la Résidence Albin PEYRON dont le dimensionnement dépasse les limites de l'établissement. Si le projet était retenu, la Résidence Albin PEYRON souhaitera faire partie des établissements où sera testé la boîte à outils.

Contact chef de projet

Juliane CHARTON, Directrice adjointe de la Résidence Albin PEYRON (Paris 20^e), jcharton@armeedusalut.fr, 06 28 70 85 14

Pitcheuse : Juliane CHARTON, Directrice adjointe de la Résidence Albin PEYRON (Paris 20^e), jcharton@armeedusalut.fr, 06 28 70 85 14

Si le projet était retenu, son portage (pitcheur/pitcheuse) lors de la Nuit de la Philanthropie sera à réfléchir et à envisager et notamment en partenariat (si la Fondation des Femmes et/ou la FAS souhaitaient nous suivre dans ce projet). Pour représenter l'Armée du Salut, sa présentation lors de cet événement n'est en aucun cas limitée à la seule contact proposant le projet à travers cette candidature.

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre) :

Salarié.e.s de la Fondation de l'Armée du Salut : 1^e pannel de 9 établissements pour une moyenne de 40 salarié.e.s par établissement ainsi que des salarié.e.s du Siège et des officier.e.s de l'Armée du Salut soient environ 400 personnes

Personnes accueillies : 1^e pannel de 9 établissements pour une moyenne de 100 personnes accueillies soient 900 personnes

Impact(s) direct(s) du projet sur la société

- Amélioration de la qualité de prise en charge des personnes accueillies,
- Diminution des comportements inadaptés et agressions sexuelles et amélioration de la qualité de leur prise en charge,
- Mieux armer les personnes accueillies au sein des services et établissements de l'Armée du Salut en prévision de leur (ré)insertion dans la société.

Impact(s) indirect(s) sur la société

Des personnes (salariées, accueillies, bénévoles) mieux sensibilisées sur leurs droits, qui essaieront autour d'elles dans leurs cercles familiaux, professionnels et de sociabilisation.

Des femmes victimes de violences sexuelles mieux accompagnées dans leur prise en charge.

Indicateur(s) de l'impact

Des indicateurs précis devront être travaillés avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité et la Fondation des Femmes pour éviter l'écueil principal de ce projet : faire de la lutte pour les droits des femmes une opération de communication utile à l'image de l'Armée du Salut, sans impact réel sur le quotidien des établissements et des personnes.

Premiers indicateurs envisagés : nombre de personnes formées, nombre d'ateliers/d'informations collectives menées au sein des établissements et services de la Fondation, nombre de questionnaires ou de consultations des personnes accueillies menées dans les établissements et services autour des besoins spécifiques des femmes,

Méthodologie employée pour mesurer l'impact

Mise en place d'indicateurs dès le montage de la boîte à outils (indicateurs généralistes ET spécifiques à chaque établissements et services), en lien avec la Direction Qualité du Siège de la Fondation de l'Armée du Salut. remontée trimestrielle de ces indicateurs dans les 9 établissements du pannel et au Siège par le/la chef.fe de projet et les établissements (via leurs directions ou des référent.e.s).

BUDGET

L'appel à dons lors de la Nuit de la Philanthropie devra se situer entre 40 000€ et 120 000€, cette enveloppe demandée ne pourra pas excéder plus de 50% de la totalité du budget du projet.

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 (en euros) :
85 000€

Budget prévisionnel - Mission Droits des Femmes et lutte contre les VFF			
CHARGES		PRODUITS	
Achats de matériels et fournitures	4 000 €	Nuit de la Philanthropie	85 000 €
Rémunération d'un CDD de 18 mois de chargé.e de projet (groupe 6)	90 000 €	Fonds publics nationaux et/ou européens	20 000 €
Déplacements, missions	4 500 €	Fondations privées (ORANGE, M6, L'Oréal, Crédit Mutuel, etc.)	66 500 €
Sensibilisation des professionnel.le.s : 41 journées de sensibilisation + diffusion de MOOCS	52 000 €		
Mise en place de conventions partenariales (au niveau local, en cas de besoin)	6 000 €		
Organisation d'évènements autour de dates symboliques	15 000 €		
TOTAL	171 500 €	TOTAL	171 500 €

Projet n°7

SAUVEZ LE BATEAU DE L'ARMEE DU SALUT



Thématiques

Femmes & accès aux soins

Femmes & grand âge

Séjour culturel pour hommes, femmes & couples issus de la très grande précarité

Contexte social

Le bateau accueille 50 personnes issues de la grande précarité avec pour certain des parcours de rue longs. Les personnes sont en ruptures familiales pour la plupart et le seul lien social qu'ils ont est au niveau de l'établissement. Les personnes disposent d'une cabine individuelle leur permettant ainsi de préserver leur intimité et nous permet en tant qu'établissement de travailler la question de la mixité et du respect les uns envers les autres quelque soit son origine et son parcours de vie.

L'établissement doit procéder à la vérification de la carène (partie immergée de la coque) et c'est pour nous l'occasion de proposer aux résidents des séjours afin de rompre avec le quotidien.

Objectif majeur

Permettre aux personnes accueillies de rompre avec le quotidien de l'établissement en participant à des séjours à la fois culturels, sportifs et de découverte.

Descriptif

Durant deux semaines, alors que le bateau est indisponible à l'hébergement, nous souhaitons pouvoir proposer aux personnes accueillies une parenthèse dans leur quotidien grâce à des séjours qui allieraient détente, visites de sites, activités sportives et citoyenneté. Le public accueilli au sein de l'établissement est souvent en rupture sociale et familiale. Leur préoccupation principale a été pendant de longs mois voir de longues années, de subvenir à des besoins vitaux : se nourrir, trouver un endroit où dormir, rester parfois propre ... la question de l'incurie et des addictions est souvent travaillée par l'équipe. Ces personnes n'ont pas la possibilité de sortir d'un quotidien très envahissant et n'ont pour la plupart plus l'espoir de pouvoir s'évader et bénéficier de quelques jours de vacances.

Calendrier : dates & grandes étapes

Deuxième quinzaine de septembre 2024

Partenaires actuels ou pressentis

ANCV

Contacts

Etablissement Armée du Salut CHRS Amirale Gogibus

**Pitchéuse : Emmanuelle HUTHWOHL, directrice, 0634196022,
ehuthwohl@armeedsusalut.fr**

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre)

40aine de bénéficiaires dont 16 femmes environ

Impact(s) direct(s) du projet sur la société

Permettre à des personnes issues de la grande précarité de retrouver une place dans leur citoyenneté

Impact(s) indirect(s) sur la société

Bien être des personnes accueillies / la cohésion de groupe / la valorisation de la personne

Indicateur(s) de l'impact

Baisse des incidents et de la gestion des conflits / la solidarité entre les personnes accueillies.

Méthodologie employée mesurer l'impact

Les actions qui seront mises en œuvre au sein de l'établissement au retour et la cohésion de groupe observée.

Budget

L'appel à dons lors de la Nuit de la Philanthropie devra se situer entre 40 000€ et 120 000€, cette enveloppe demandée ne pourra pas excéder plus de 50% de la totalité du budget du projet.

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 : 40 400€

Projet n°8

PEAU NEUVE POUR LA FRIPERIE MULHOUSIENNE



Instagram : friperie.pean.mulhouse

Thématiques

Monoparentalité & éducation // Jeunes femmes & fragilités de vie // Sensibilisation à la démarche RSE

Contexte social

La création d'une friperie : Pourquoi ? pour qui ?

Ce projet est porté par le service des appartements regroupés qui accueille des filles de 16 à 18 ans.

La genèse de ce projet part du constat que les jeunes filles sont généralement très coquettes et apprécient les belles tenues. La majorité d'entre elles utilisent leur budget vêtue en totalité, alors qu'il pourrait être en partie épargné.

Nous observons également que lorsque leurs vêtements sont abîmés, les jeunes filles ont tendance à les jeter et en acheter de nouveaux, alors qu'ils auraient pu être « récupérés ». Toutefois, certaines d'entre elles ont le réflexe de les mettre de côté afin de les remettre à des associations, et qu'ils puissent servir à d'autres.

Lorsque nous accueillons une jeune en urgence, nous pouvons être en difficultés pour trouver des vêtements rapidement, et qui plus-est, à sa taille. Dans ces cas-là nous avons parfois pu observer une solidarité entre les jeunes filles. En effet, c'est une valeur souvent mise en avant par les jeunes accueillies.

Fort est de constater que le recyclage textile s'organise tout autour de la planète, petit à petit des solutions apparaissent pour que cette richesse ne soit pas perdue et pour préserver un peu plus notre environnement.

Dans le cadre de notre commission RSE (responsabilité sociétale des entreprises), nous réfléchissons à des actions nous permettant de contribuer aux enjeux du développement durable, sensibiliser les jeunes et leurs familles et créer des espaces de partage et de transmissions de savoirs. Plusieurs familles et le plus souvent des mères isolées se trouvent dans des situations précaires, par conséquent, nous avons constaté que la FRIPERIE avait suscité de l'intérêt notamment auprès de femmes isolées en tant que bénéficiaire mais également comme lieu de socialisation. Mais encore, ce projet est ouvert à tous les jeunes accueillis dans l'établissement, y compris l'accueil de jour ainsi qu'à leurs familles. Nous souhaitons que la FRIPERIE soit accessible au public n'ayant pas nécessairement de lien avec le foyer L'intérêt d'ouvrir au grand public montre aux jeunes que la seconde main n'est pas exclusivement à destination des publics précaires.

De plus, les notions de créativité, de partage et de spontanéité sont valorisées, parce que les jeunes filles sont les actrices principales dans la mise de ce projet (réception des appels aux dons de vêtements et divers, remise en état, mise en place du la boutique, accueil des clients, gestion d'une caisse....).

Objectif majeur

Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants :

- Responsabiliser les jeunes et développer leur implication

- Sensibiliser à la seconde main
- Apprendre la couture - Réparer plutôt que jeter
- La FRIPERIE comme lieu d'apprentissage et de découverte des métiers autour de la mode et du commerce en général.
- Implication des mères isolées (atelier couture, gestion du magasin, collecte de vêtements...).
- Aider à la socialisation des jeunes et des familles via l'accueil de personnes extérieures
- Mise en place d'un atelier couture

Descriptif

Il nous paraît nécessaire de rappeler le contexte de création du projet FRIPERIE. Il a vu le jour en novembre 2020 dans les locaux du foyer Marie-Pascale PEAN. La crise sanitaire mais aussi un projet architectural nous a contraint à quitter les locaux que nous occupions. Ce local avait été rafraîchi par l'ensemble des jeunes filles, encadrées par les professionnels du foyer porteurs du projet et par de nombreux bénévoles. Ce rafraîchissement a mobilisé énormément de temps et d'énergie et l'investissement colossal de la part des jeunes filles. Elles y ont mis tout leur cœur et l'arrêt de l'activité a suscité beaucoup de déception et une forme de découragement.

Ainsi, vous comprendrez combien il est important pour nous et surtout pour nos jeunes filles de refaire vivre ce projet dans nos anciens locaux. Cependant, cet objectif requiert une mise aux normes importante et des travaux de rénovations nécessitant un budget que le foyer n'est pas en mesure d'assurer dans son intégralité.

Malgré l'obligation de fermeture la FRIPERIE et pour que le projet ne s'essouffle pas et la demande des jeunes filles, nous avons maintenu l'activité de la FRIPERIE en la rendant nomade grâce au soutien de différents partenaires acteurs de la ville.

Calendrier : dates & grandes étapes

- Mars 2020 : observations – constats et démarrage de l'écriture du projet
- De juillet 2020 à novembre 2020 : rafraîchissement des locaux – appel aux dons et aux bénévoles – communication du projet par le biais des médias régionaux (radio – médias- presse locale – réseaux sociaux) – création d'une page Instagram et d'une page Facebook.
- Novembre 2020 : inauguration de la FRIPERIE préparée et animée par les jeunes filles. Accueil par les jeunes filles actrices du projet de leurs pairs.
- De décembre 2020 à février 2021 : ouverture ponctuelle en interne et atelier à destination des jeunes filles et des mères isolées.
- Mars 2021 : fermeture du local et démarrage des premiers partenariats extérieurs.
- Juillet 2021 : week-end d'ouverture en plein air dans le parc du foyer en partenariat avec le groupe de soutien à la parentalité du foyer la PARENST'(THESE).

- Novembre 2021 : FRIPERIE nomade dans un café associatif de la ville.
- Décembre 2021 : visite des Friperies Strasbourgeoises avec les jeunes filles actrices du projet.
- Mars à juin 2022 : partenariat avec l'école de travailleurs sociaux de Mulhouse avec la FRIPERIE que support de travail de recherche et de transmission de savoir.
- Juillet 2022 : Friperie nomade avec un centre social de la ville.
- Octobre 2022 : friperie nomade avec un centre social de la ville et en partenariat avec le mouvement du NID.
- Décembre 2022 et juillet 2023 : dernière Friperie nomade

Ce fonctionnement nous a permis de développer de nombreux partenariats et de mener des actions solidaires auprès de la ville avec les jeunes filles.

Ce fonctionnement atteint malgré ces limites car l'organisation nécessite une très grosse maintenance pour finalement peu temps d'activité.

Partenaires actuels ou pressentis

- 7VB : il s'agit d'un café solidaire associatif.
- Ecole Supérieur de Praxis Sociale
- Le relais Est
- Service action sociale de la ville de Mulhouse
- CSC Drouot et le PAX

Contacts

Etablissement Armée du Salut : FAE Marie-Pascale Péan

Contact chef de projet

Edwige STRAUSS, edwige.strauss@armeedusalut.fr, 06.70.00.95.16

Pitcheuses : Laura KELLER (cheffe de service éducatif) lkeller@armeedusalut.fr
06.10.41.65.97 / Edwige STRAUSS edwige.strauss@armeedusalut.fr 06.70.00.95.16 /
Camille LANG clang@armeedusalut.fr 06.70.00.95.16

Chiffres clefs & impacts

Bénéficiaires directs et indirects attendus (typologies / nombre)

Les jeunes filles, les familles et plus particulièrement les mères isolées mais aussi les partenaires

Impact(s) direct(s) du projet sur la société

L'activité de la FRIPERIE répond à un besoin qui est peu pris en compte dans la ville sous cette forme-là, qui implique e public accueilli.

Impact(s) indirect(s) sur la société

Indicateur(s) de l'impact

Le taux de fréquentation lors des Friperies nomades -la participation des jeunes filles et de leurs familles – le nombre d'abonné sur les réseaux sociaux.

Méthodologie employée mesurer l'impact

Tenu d'un registre de fréquentation des personnes extérieurs ou internes durant les actions

Budget

Montant de l'appel à dons réalisé lors de la Nuit de la Philanthropie 2024 (en euros) :
90.000 euros